

commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FH 09/41/1
septembre 2009

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Quarante et unième session

Coronado, Californie, États-Unis d'Amérique, 16-20 novembre 2009

La session se tiendra à l'hôtel Loews Coronado Bay, Californie, États-Unis d'Amérique, du lundi 16 novembre à 9 heures 30, au vendredi 20 novembre 2009

Le Groupe de travail sur la révision de l'avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour Vibrio spp. à caractère pathogène dans les fruits de mer sous la direction du Japon se réunira le dimanche 15 novembre 2009 dès 13 heures, à l'hôtel susmentionné et le Groupe de travail chargé de l'établissement des priorités des travaux du CCFH dirigé par le Guatemala se réunira dans le même hôtel le dimanche 15 novembre 2009 de 9 heures à 12 heures.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FH 09/41/1
2.	Questions soumises au Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres Comités du Codex	CX/FH 09/41/2
3.	Questions découlant des travaux de la FAO, de l'OMS et d'autres organisations intergouvernementales:	
	a) Rapport intérimaire sur les consultations mixtes d'experts FAO/OMS chargés de l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) et de questions connexes	CX/FH 09/41/3
	b) Informations émanant de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)	CX/FH 09/41/3-Add.1

Les documents de travail seront mis en ligne sur le site Internet du Codex: www.codexalimentarius.org
Les délégués sont cordialement invités à amener tous les documents qui ont été distribués, étant donné le nombre limité de photocopies disponibles lors de la session.

4. Avant-projet de directives relatives à la maîtrise de *Campylobacter* et de *Salmonella* spp. dans la chair de poulet à l'étape 4
- Observations à l'étape 3
[CX/FH 09/41/4](#)
[CX/FH 09/41/4-Add.1](#)
[CX/FH 09/41/4-Add.2](#)
(en langue originale)
5. Avant-projet d'Annexe sur les légumes feuilles, y compris les herbes feuilles, au Code d'usages pour les fruits et légumes frais à l'étape 4
- Observations à l'étape 3
[CX/FH 09/41/5](#)
[CX/FH 09/41/5-Add.1](#)
[CX/FH 09/41/5-Add.2](#)
(en langue originale)
6. Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour *Vibrio* spp. dans les fruits de mer à l'étape 4
- Observations à l'étape 3
CL 2009/23-FH
ALINORM 09/32/13,
Annexe IV
[CX/FH 09/41/6](#)
[CX/FH 09/41/6-Add.1](#)
(en langue originale)
7. Avant-projet d'Annexe sur les mesures de maîtrise de *Vibrio parahaemolyticus* et de *Vibrio vulnificus* dans les crustacés mollusques
- Observations à l'étape 3
[CX/FH 09/41/7](#)
[CX/FH 09/41/7-Add.1](#)
[CX/FH 09/41/7-Add.2](#)
(en langue originale)
8. Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour la maîtrise des virus dans les denrées alimentaires à l'étape 4
- Observations à l'étape 3
[CX/FH 09/41/8](#)
[CX/FH 09/41/8-Add.1](#)
[CX/FH 09/41/8-Add.2](#)
9. Incohérences relevées dans les documents élaborés par le CCFH et adoptés par la Commission
[CX/FH 09/41/9](#)
10. Autres questions et travaux futurs:
 - (a) Examen du rapport du groupe de travail chargé de l'établissement des priorités des travaux du CCFH
[CX/FH 09/41/10](#)
CRD 1
 - (b) Avant-projet proposé des principes et des procédures en matière d'analyse de risque appliqués par le CCFH
[CX/FH 09/41/11-Rév.](#)
- *Observations*
[CX/FH 09/41/11 Add.1](#)
11. Date et lieu de la prochaine session
12. Adoption du rapport

NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Ouverture de la session: La session sera ouverte par le gouvernement hôte.

Point 1 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour (Doc. CX/FH 09/41/1). Conformément à l'Article VII.2 du Règlement intérieur, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 de l'ordre du jour. Questions soumises au Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres Comité du Codex (Doc. CX/FH 09/41/2). Le document a été établi à partir des informations rassemblées par le Secrétariat du Codex. Le Comité est invité à examiner les questions qui lui sont soumises par la Commission du Codex Alimentarius et/ou par d'autres Comités du Codex et, le cas échéant, à y donner suite.

Point 3 de l'ordre du jour. Questions émanant des travaux de la FAO, de l'OMS et d'autres organisations intergouvernementales:

- (a) **Rapport intérimaire sur les consultations mixtes d'experts FAO/OMS chargés de l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) et de questions connexes** (Doc. CX/FH 09/41/3). Le document, rédigé conjointement par la FAO et l'OMS, dresse le bilan des activités d'évaluation des risques microbiologiques menées l'an dernier pour appuyer les activités du Comité ;
- (b) **Informations émanant de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)** (Doc. CX/FH 09/41/3-Add.1). Pour donner suite aux décisions prises par la Commission à sa vingt-huitième session, l'OIE présentera des informations sur ses activités d'intérêt pour les travaux du Comité.

Point 4 de l'ordre du jour. Avant-projet de directives relatives à la maîtrise de *Campylobacter* et de *Salmonella* spp. dans la chair de poulet à l'étape 4 (Doc. CX/FH 09/41/4). À sa dernière session, le Comité était convenu de renvoyer l'avant-projet de directives au groupe de travail dirigé par la Nouvelle-Zélande et la Suède pour rédaction et distribution à l'étape 3. Les observations à l'étape 3 sont présentées dans le document CX/FH 09/41/4-Add.1.

Point 5 de l'ordre du jour. Avant-projet d'Annexe sur les légumes feuilles, y compris les herbes feuilles, au Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais à l'étape 4 (Doc. CX/FH 09/41/5). À sa dernière session, le Comité était convenu de renvoyer l'avant-projet d'Annexe au groupe de travail électronique dirigé par la délégation des États-Unis d'Amérique pour rédaction et distribution à l'étape 3. Les observations à l'étape 3 sont présentées dans le document CX/FH 09/41/5-Add.1.

Point 6 de l'ordre du jour. Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour *Vibrio* spp. dans les fruits de mer à l'étape 4 (Doc. CX/FH 09/41/6). A sa dernière session, le Comité était convenu de renvoyer l'avant-projet de Code d'usages pour observations à l'étape 3. Les observations sont présentées dans le document CX/FH 09/41/6 Add.1.

Point 7 de l'ordre du jour. Avant-projet d'Annexe sur les mesures de maîtrise de *Vibrio parahaemolyticus* et de *Vibrio vulnificus* dans les crustacés mollusques à l'étape 4 (Doc. CX/FH 09/41/7). À sa dernière session, le Comité était convenu de constituer un groupe de travail physique dirigé par le Japon qui serait chargé de rédiger l'avant-projet d'Annexe susmentionné pour distribution à l'étape 3. Les observations à l'étape 3 sont présentées dans le document CX/FH 09/41/7-Add.1.

Point 8 de l'ordre du jour. Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour la maîtrise des virus dans les denrées alimentaires à l'étape 4 (Doc CX/FH 09/41/8). À sa dernière session, le Comité est convenu de commencer de nouveaux travaux sur l'avant-projet de Code d'usages susmentionné, à condition qu'il soit approuvé par la Commission à sa 32^{ème} session. Il est également convenu que le groupe de travail physique dirigé par les Pays Bas rédige l'avant-projet de Code d'usages pour distribution à l'étape 3. Les observations sont présentées dans le document CX/FH 09/41/8 Add.1.

Point 9 de l'ordre du Jour. Incohérences relevées dans les documents élaborés par le CCFH et adoptés par la Commission (Doc Ref. 09/41/9). Le Comité à sa dernière session a invité le Secrétariat du Codex à examiner les incohérences qui sont éventuellement apparues suite à des révocations ou des amendements antérieurs et à formuler des propositions à l'attention du Comité. Suite à cette requête, le Secrétariat du Codex a préparé le document CX/FH 09/41/9.

Point 10 de l'ordre du jour. Autres questions et travaux futurs. Conformément à l'Article VII.5 du Règlement intérieur, tout membre de la Commission peut proposer l'inscription à l'ordre du jour de questions spécifiques présentant un caractère d'urgence.

- (a) **Examen du rapport du Groupe de travail chargé de l'établissement des priorités des travaux du CCFH.** Le Comité serait invité à examiner le rapport du Groupe de travail (CRD 1) et les observations reçues en réponse au document CX/FH 09/41/10, qui regrouperait les propositions de nouveaux travaux soumises par les pays membres en réponse à la Lettre circulaire CL 2009/5-FH. Le document CX/FH 09/41/10 sera rédigé par le Guatemala.

Point 11 de l'ordre du jour. Date et lieu de la prochaine session. Le Comité sera informé des dates et du lieu probables de sa prochaine session.

Point 12 de l'ordre du jour. Adoption du rapport. Conformément à l'Article X du Règlement intérieur, le Comité adoptera le rapport de sa quarante et unième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.